



Ambrosie à feuilles
d'armoise

Le cas de l'ambrosie : organisation de la lutte

- La lutte au cas par cas
- Informer pour détecter précocement
- Les habitants pour les jardins privés : jardinières, sous les mangeoires à oiseaux, ruissellement
- Une aide à la reconnaissance en cas de découverte
- Bulletins municipaux, panneaux lus par le public
- Communication croisée entre les services
- Après des pharmaciens, des allergologues
- Sensibilisation dans les écoles, les CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), les jardins collectifs, ...
- BTP, voirie, les zones de stockage de granulats, carrière, terrassier > veille régulière

> Une obligation de prévention de dissémination